

SÉANCE DU MERCREDI 29 MAI 2019

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-neuf,
et le Mercredi 29 Mai à 9H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, MAYOR, COLSON, PRETOT E., DEROT, GREFF, ARAGNEAU (jusqu'au point C – Décisions valant délibérations du 28 mars au 22 mai 2019) GAMBI, EINAUDI, GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD, GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, CISELLO, QUET, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, FRANCOIS, MOUILLARD, VALENTIN, MOUROT JM., PRETOT R., JAREMA, CARPENTIER, CRIADO.

Absents excusés :

Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT
M. ARAGNEAU, Adjoint au Maire, procuration à Mme AYOT (à partir du point 1 – Concours aux associations, sportifs de haut niveau et établissements publics – Exercice 2019)
M. PRIAUD, Conseiller Municipal, procuration à M. DROUVROY
Mme IORIO, Conseillère Municipale, procuration à M. MOUILLARD
Mme MOUROT S., Conseillère Municipale, procuration à M. MOUROT JM.
M. LEBAN, Conseiller Municipal, procuration à M. PRETOT R.

Absent :

M. DELYANNIS.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9H00. Madame Catherine QUET, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

-Monsieur François ALBEROLA, dit « PACO » décédé le 22 avril 2019, à l'âge de 83 ans. Passionné de tauromachie, la ville a perdu un grand aficionado.

-Madame Maryse ARMENGAUD, décédée le 15 mai 2019, à l'âge de 76 ans. Porte-parole des résidents du Prépaou, elle s'est beaucoup impliquée pour l'amélioration du cadre de vie de son quartier.

-Monsieur Louis BELLES, décédé le 26 avril 2019, à l'âge de 90 ans. Ancien résistant et militaire jusque dans la début des années 70, a fini sa carrière à Dassault.

-Monsieur Michel BUFFARD, décédé le 23 avril 2019, à l'âge de 84 ans. Il a été un élément essentiel au sein du club de billard d'Istres.

-Monsieur Lucien DIAZ, décédé le 27 avril 2019, à l'âge de 73 ans. Il a travaillé 25 ans à Dassault Aviation et sa passion était « les boules ».

-Monsieur Antoine DISDERO, décédé le 3 mai 2019, à l'âge de 81 ans. Il a siégé au sein du Conseil Municipal sous la mandature de Monsieur Jacques SIFFRE et a été responsable de la section locale du parti socialiste.

-Madame Josette LAGANDRE, décédée le 18 avril 2019, à l'âge de 83 ans. Bénévole au sein de la Régalido, puis, par la suite, s'est vue confier la direction de l'ancienne association ITL, au côté de Madame MONTANO et Monsieur GARREL.

-Monsieur Jean LOSTEQUE, décédé le 25 mai 2019, à l'âge de 76 ans, dirigeant efficace et disponible du rugby pendant 25 ans.

-Madame Olive LOYER, décédée le 25 avril 2019, à l'âge de 92 ans. Doyenne des associations patriotiques, elle était investie dans l'association des Anciens Combattants et victimes de guerre en tant que déléguée aux veuves de guerre.

-Madame Raymonde MALACARNE, décédée le 1er mai 2019, à l'âge de 84 ans. Elle faisait partie de la grande famille de Rassuen, son « village » qu'elle aimait tant où elle participait très plaisamment aux activités de ce hameau.

-Monsieur Jean-Pierre MELAC, décédé à l'âge de 69 ans. Directeur de l'ancien Hospice d'Istres dans les années 80, il a contribué à la réalisation de la maison de retraite « Les Cardalines » pour un meilleur cadre de vie des résidents.

-Monsieur Alexandre PECOUT, décédé le 5 mai 2019, à l'âge de 89 ans. Il a commencé sa carrière en tant que facteur à Entressen jusqu'en 1968, puis a créé une agence d'assurances. Il a été membre de nombreuses associations istréennes.

-Monsieur Gérard RAOUX, décédé le 18 mai 2019, à l'âge de 70 ans. Homme de caractère, amoureux de la nature et des animaux, en particuliers de ses chevaux.

Hommage aux deux militaires français morts au combat

Dans la nuit du 9 au 10 mai 2019, Cédric DE PIERREPONT et Alain BERTONCELLO, âgés respectivement de 33 et 28 ans, ont trouvé la mort alors qu'ils participaient à une opération française ayant permis de libérer quatre otages, deux français, une américaine et une sud-coréenne, dans le nord du Burkina Faso. Tous deux sous-officiers, ils appartenaient au commando Hubert, l'une des sept unités de commandos de la Marine Nationale, étaient déployés depuis le 30 mars dans le Sahel.

2) Soutien aux Pompiers de Miramas

Monsieur le Maire informe qu'alors qu'ils avaient été appelés pour éteindre un feu de poubelle, vendredi 10 mai dernier, à Miramas, des pompiers ont essuyé des jets de projectiles lorsqu'ils sont arrivés sur les lieux. Un membre de l'équipage a dû être hospitalisé. Cet acte indigne mérite d'apporter le soutien de la Ville d'Istres aux pompiers de Miramas et au-delà aux pompiers des Bouches-du-Rhône.

3) Statistiques de fréquentation du Pôle Femme Mère Enfant

Monsieur le Maire fait part de quelques éléments concernant la fréquentation du Pôle Femme Mère Enfant, après un mois et demi de fonctionnement :

- 1 360 consultations dont :
 - 744 en gynécologie/obstétrique
 - 541 patients ont été reçus par les 2 sage-femmes
 - 9 professionnels des deux cabinets pluridisciplinaires ont effectué 75 consultations (psychologue petite enfance, neuropsychologue, psychomotricienne...etc) soit 1360 consultations.

Il faut également prendre en compte le volet « Information/Orientation » qui compte 5 020 personnes. Soit un total 6 380 personnes qui ont eu recours aux services du Pôle Femme Mère Enfant.

Monsieur le Maire informe que d'autres professionnels de santé devraient prochainement s'y installer : une orthophoniste en juillet, une auriculothérapeute en août et un pédiatre en cours d'année.

Avec le Docteur COLSON, Monsieur le Maire travaille ardemment pour que les départs en retraite des médecins ne pénalisent pas les patients. C'est pourquoi, le Forum des Carmes disposera d'un cabinet médical. Monsieur le Maire indique que d'autres dossiers suivront.

4) AFPA

Monsieur le Maire indique, qu'avec Monsieur le Député Pierre DHARREVILLE ils continuent leurs actions pour éviter la fermeture de l'AFPA.

Après avoir rencontré les organisations syndicales, les cadres de l'AFPA, il a été décidé de porter la discussion au niveau national.

Monsieur le Maire précise que sa rencontre avec le Directeur Général de la Chambre de Commerce a permis d'évoquer un nouveau projet d'offre de formation au sein de l'AFPA.

Monsieur le Maire et Monsieur le Député ont donc rencontré Madame Pascale d'ARTOIS DE BOURNONVILLE, Directrice Générale de l'AFPA et Monsieur Jean-Pierre GENESLAY, Président à Paris.

Même si la fermeture du site de l'AFPA d'Istres semble actée au niveau national, Monsieur le Maire et Monsieur le Député maintiennent leur mobilisation avec tous les acteurs concernés afin que les pistes évoquées puissent se concrétiser.

Le Maire en appelle à Monsieur Renaud MUSELIER, Président du Conseil Régional, pour peser de tout son poids pour le maintien du site.

5) Forum des Carmes

Monsieur le Maire rappelle que le secteur des Carmes fait l'objet depuis plusieurs années d'une politique de requalification urbaine pour laquelle la ville a obtenu en 2008 le label « Coeur de Ville » pour la qualité de la réflexion menant à l'excellence du Centre Ville.

Monsieur le Maire précise que l'esplanade du forum des Carmes, baptisée place Patricia TRANCHAND, est un espace piéton situé sur une dalle supérieure de parking souterrain. Les charges admissibles sont donc limitées et le procédé technique habituellement utilisé est la dalle sur plot, validée par la commission de sécurité. La circulation d'engins légers y est possible pour assurer la maintenance ou l'entretien. Les véhicules plus lourds peuvent également circuler à titre exceptionnel et des répartiteurs de charges ont été installés.

En ce qui concerne l'occupation de la partie sous compromis de vente, cet ancien parking du centre ville rue Abel Aubrun, après avoir été désaffecté puis déclassé dans le cadre du projet de la résidence Séniors dont la réalisation est retardée par des recours, fait depuis partie du domaine privé de la commune. Son usage est régi par le code général de la propriété de personnes publiques qui dispose dans son article L221-1 que les personnes publiques (...) gèrent librement leur domaine privé selon les règles qui leur sont applicables. Ainsi, les collectivités territoriales déterminent librement les conditions d'occupation de leur domaine privé. Un acte d'occupation (payant) a donc été pris, et correspond à la décision n°319/2019 du 10 mai 2019.

B – Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2019

POUR A L'UNANIMITE DES PRESENTS ET REPRESENTES

C – Décisions valant délibérations du 28 mars au 22 mai 2019

Liste des décisions prises par monsieur le maire du 28 mars au 22 mai 2019, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales dans les conditions prévues à l'article L2122-23.

Questions sur les décisions valant délibérations

- Monsieur Robin PRETOT

N° 319/19 : Constat de l'utilisation du parking du centre ville uniquement par les clients du Super U
Monsieur Nicolas DAVINI répond que la Ville est dans l'impossibilité d'ouvrir ce parking au public sinon celui-ci serait reclassé dans le domaine public. Le magasin Super U paye un loyer pour la mise à disposition de cette propriété communale qui restera donc du domaine privé de la Commune.

FINANCES

1 – Concours aux associations, sportifs de haut niveau et établissements publics - Exercice 2019

Istres sports VTT (achat d'un vélo tandem handicap) 1 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Charles Munier (participation championnats militaires de VTT et de cyclisme) 3 750 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Badminton (participation championnats de France jeunes) 1 040 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Athlétisme (participation championnats de France Lievin) 233 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Athlétisme (participation championnats de France Vittel) 656 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Défense Karaté Training (participation championnats de France Paris) 784 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Sports Natation (participation championnats de France Tarbes) 608 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Istres Entressen Canoë Kayak (participation championnats du monde Espagne 2019) 3 000€

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Club Nautique d'Istres (les 24 heures de l'Etang de Berre) 400 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Ecurie Aurelienne (rallye automobile) 1 350 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

2 – Remise gracieuse de dette - Budget Principal - Exercice 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

3 – Régie Municipale des Pompes Funèbres - Remise gracieuse de dette

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

4 – Remboursement suite à une transformation de concession temporaire en perpétuelle au cimetière des Maurettes.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

5 – Remboursement suite à une transformation de la durée de location d'une case columbarium de 15 ans en 30 ans au cimetière des Maurettes

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

6 – Mandats spéciaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

7 – Participation financière du Conseil Régional pour l'utilisation des équipements sportifs communaux. Année scolaire 2018-2019.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 – Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'EPIC Office de Tourisme – Exercice 2018

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- Ne prennent pas part au vote : 3 voix (CAMBON Valérie, PRETOT Robin, JAREMA Lionel)

9 – Approbation du Budget Supplémentaire 2019 de l'EPIC Office de Tourisme

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Elus indépendants)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (PRETOT Robin, JAREMA Lionel)

10 – Garantie d'Emprunt - UNICIL SA Habitation Loyer Modéré - Réaménagement emprunt selon nouvelles caractéristiques et modalités financières des prêts

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- CONTRE : 2 voix (Liste Place aux Istréens)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

11 – Garantie d'emprunt – Société Française des Habitations Économiques Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré (SFHE) – Réaménagement Emprunt selon nouvelles caractéristiques et modalités financières des prêts

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- CONTRE : 2 voix (Liste Place aux Istréens)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

12 – Tarifs 2019/2020 de la restauration scolaire

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

13 – Tarifs 2019-2020 des repas pour les activités sportives

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

14 – Tarifs 2019-2020 de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

15 – Tarifs 2019-2020 des accueils collectifs de mineurs

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- CONTRE : 2 voix (Liste Istres Bleu Marine)

16 – Tarifs 2019-2020 des séjours petites vacances pour enfants et adolescents de 6 à 17 ans

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Place aux Istréens)

ADMINISTRATION GENERALE

17 – Convention d'objectifs et de financement pour l'aide aux Loisirs Équitables et Accessibles (LEA) à passer entre la Ville d'Istres et la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

18 – Subvention en nature au profit de l'association « Rotary Club d'Istres»

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BOUCHAUD Lionel)

19 – Tarif de la caution de gobelets réutilisables prêtés aux associations

- POUR : 41 voix (Liste Nous sommes Istres, Liste Istres Bleu Marine, Liste Place aux Istréens, Liste Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BOUCHAUD Lionel)

20 – Rapport annuel Politique de la Ville 2018

PAS DE VOTE

21 – Les Jeudis Étoilés - Complément à la délibération n° 68/2019 du 3 avril 2019.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Grand Prix de Peinture de la Ville – Fixation du montant des prix et de la caution, à compter du 1er juin 2019.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

23 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Fonds départemental pour la mise en œuvre du « Plan Climat-Air-Énergie Territorial » pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques communaux – Campagne 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité 2019 pour le réaménagement du ponton d'embarquement de l'étang de l'olivier

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

25 – Modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal - Article 26 - Expression des Conseillers Municipaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

26 – Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation d'une activité nautique sur la Plage de la Romaniquette. Approbation de la convention de concession et du choix du délégataire

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

27 – Avancements de grade et promotion interne 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

28 – RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) – élargissement à de nouveaux cadres d'emplois

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

- 29** – Suppression et modification de la dénomination des voies desservant Le Clos de Craon
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 30** – Dénomination de la voie desservant les opérations « Lou Cante » et « Le Maya », ZAC de Trigance
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 31** – Cession onéreuse de la propriété communale cadastrée section CK N° 206 située 6 Rue d'Orient
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 32** – Acquisition onéreuse d'une emprise de 65m² à détacher de la parcelle cadastrée section BR N°353 sise rue Charles Monnier
- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
 - Ne prend pas part au vote : 1 voix (ARAGNEAU Alain)
- 33** – Acquisition d'un terrain situé en Espace Boisé Classé de 1233 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AL N°41 situé résidence La Roselière
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 34** – Acquisition onéreuse d'un bâti érigé sur une propriété communale sis chemin de Saint Pierre - Lotissement des Heures Claires
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 35** – Avis sur procédure de Prémption en Espace Naturel Sensible diligentée par le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 36** – Constitution de servitude de passage et de tréfonds tripartite entre la Commune / UNICIL et GRDF sur la propriété communale cadastrée section CI N° 53 et 55 nécessaire au raccordement au gaz de la Résidence de l'Etang de l'Olivier sise rue des Arnavaux
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 37** – Avenant à la Promesse Unilatérale de Vente conclue le 19 décembre 2018 avec la Société EASY pour la construction d'un complexe hôtelier sis avenue Saint Exupéry.
- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
 - CONTRE : 1 voix (JAREMA Lionel)
 - ABSTENTIONS : 5 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, CARPENTIER Jean Paul)
- 38** – Adhésion de la Ville d'Istres au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône (CAUE) pour l'année 2019.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADDITIF

39 – Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 29 Mai 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Subvention exceptionnelle en faveur de Notre Dame de Paris

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, Élus indépendants)
- ABSTENTIONS : 4 voix (Listes Istres Bleu Marine, Place aux Istréens)

Questions Orales

- **Monsieur Charles VALENTIN** : Propos diffamatoires

Monsieur le Maire indique que la demande par courriel de Monsieur VALENTIN a été traitée immédiatement en lui indiquant les démarches à suivre pour que le dossier puisse être étudié d'un point de vue juridique et par les services municipaux. Monsieur VALENTIN doit donner sa réponse aux services municipaux qui restent en attente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 H 00.

Fait à ISTRES le 29 Mai 2019



Maire d'Istres

François BERNARDINI